

Interdisciplinarité et EPS : des expériences à développer. Beaucoup de dérives à dénoncer.

Les enseignants d'EPS participent depuis longtemps à des dispositifs interdisciplinaires. La question n'est donc pas d'être « pour ou contre l'interdisciplinarité », mais bien de percevoir les conditions à réunir pour une réelle interdisciplinarité, et de s'outiller collectivement pour repérer dans les propositions qui nous sont faites, les impasses, les dérives voire les usurpations qui se traduiraient obligatoirement par une régression des apprentissages en EPS. Ne seront traités ici que les aspects pédagogiques avec une visée de réussite de tous et toutes, même s'il faut garder en tête que, du point de vue politique, l'interdisciplinarité est un cheval de Troie pour modifier en profondeur le rôle de l'école, réduire ses ambitions pour les élèves les plus fragiles, dans la continuité du « tout compétences » et maintenant des « éducations à », et au final remettre en cause le statut des enseignants du second degré.

Tous les chercheurs qui sont convaincus de l'intérêt de l'interdisciplinarité mettent en avant un certain nombre de conditions pour que la rencontre entre deux ou plusieurs disciplines permettent des acquisitions intéressantes. Yves Lenoir par exemple, rappelle qu'elle est un moyen et non une fin. Après plusieurs années d'expérimentations, il pointe trois dérives. Celle de « réduire les disciplines à de simples adjuvants, dépouillées de leur raison d'être (...) éliminant la démarche de conceptualisation pourtant fondamentale », celle « d'en venir à la suppression pure et simple des disciplines scolaires pour les remplacer par des thématiques à résonance sociale ou économique : éducations à la paix, la santé ou à l'environnement »¹ et enfin, celle consistant à se limiter à une juxtaposition des disciplines autour d'un thème, sans réelle intégration des savoirs.

En EPS, nous ne sommes pas du tout à l'abri de ces dérives. Au regard d'une analyse de contenus de 4 numéros récents de la revue EPS, soit 27 articles (primaire, collège, lycée), la plupart issus de la rubrique « pluridisciplinarité », que constate-t-on ?

Huit projets seulement sont réellement interdisciplinaires. Ils correspondent à des pratiques connues qui font elles-mêmes référence à des pratiques sociales qui mobilisent des savoirs de différentes natures : la danse, couplée aux arts et/ou la littérature et/ou l'histoire ; athlétisme couplée aux maths ou au numérique. La course d'orientation enrichie de géographie, ou les jeux collectifs enrichis de lecture/écriture de règles, à l'école primaire.

Douze articles relatent des expériences où les savoirs disciplinaires EPS ne sont pas primordiaux.

- des projets juxtaposent plusieurs disciplines sans que des liens réels se tissent entre elles. Ils sont souvent « événementiels » : un rallye vélo lié à une découverte de lieux de mémoire, un projet sur l'olympisme, une rencontre CM2-6è, etc. mais sans qu'on sache qu'elle est la part d'EPS, donc de pratique physique.
- des projets labellisés « éducation à ». Education à la santé signifie qu'on ajoute à une rencontre d'athlétisme un atelier sur l'hygiène ou le secourisme ; éducation à la sécurité que l'on fait tout simplement de l'acrosport ; éducation au développement durable, une APPN. Il s'agit en fait de disciplinaire, qui désormais prend le label interdisciplinaire.
- Des projets où l'EPS est « au service » des autres disciplines. Des projets où l'APSA devient explicitement le support d'apprentissages autres que EPS (maths, langage..), avec un intérêt sans doute mais aussi avec le risque réel que l'élève– qui doit en même temps apprendre à courir et à compter pendant la séance d'EPS– ne sache plus quels sont les apprentissages visés. C'est la question des malentendus scolaires soulevés par l'équipe Escol² et Y.Reuter qui dit « L'élève n'est peut-être pas à la croisée des disciplines mais immergé dans des zones

¹ Y.Lenoir, A. Hasni, Le curriculum québécois, Cahiers pédagogiques, n°100, mai 2015 (Croiser les disciplines)

² E. Bautier, site SNES <http://www.snes.edu/Les-difficultes-de-l-interdisciplinarite-par-E-Bautier.html>

aux contours flous et au sens incertain»³. Ce chercheur estime que dès le primaire, les élèves ont besoin d'avoir une « conscience disciplinaire».

- Des projets où l'EPS est considérée comme un « savoir empirique » pouvant donner du sens à d'autres disciplines. Si cet aspect peut-être intéressant pour les sciences, les maths, etc. il ne doit pas faire perdre à l'EPS sa spécificité qui consiste à acquérir des pouvoirs moteurs, relationnels, cognitifs liés à l'étude des APSA.

Sept articles labellisés pluridisciplinaires n'en ont que l'étiquette

Un prof de techno fait des calculs dans le gymnase, c'est pluridisciplinaire. Un enseignant utilise le numérique pour évaluer (ses élèves eux ne l'utilisent pas), c'est pluridisciplinaire. Cinq pratiques d'EPS « habituelles » sont labellisées pluridisciplinaires⁴ tout simplement parce que les élèves dialoguent, réfléchissent, ou se mettent à distance de l'action via des fiches d'observation/évaluation. C'est une conception dangereuse de l'EPS ainsi réduite à un « gigotage » sans réflexion ...puisque toute réflexion semble relever d'une autre discipline !

Ce tableau noir condamne pas bien entendu l'interdisciplinarité dans son principe, mais questionne indéniablement la réforme, dans sa méthode et ses objectifs. Au lieu d'imposer des EPI et des thèmes de contenus, il aurait fallu partir des expérimentations existantes (ex : danse et littérature/arts/histoire ; athlé/maths-techno), les élargir en formant les enseignants, évaluer les résultats, et ensuite généraliser). Vu le contexte de la réforme, le risque est plutôt de se voir imposer des projets "corps / santé" où – contradiction évidente -la quantité de pratique physique sera diminuée au profit d'un « discours sur ... »!

Pire, la réforme engagée risque de pervertir et décrédibiliser le principe même de l'interdisciplinarité avant même d'en avoir exploré les contours. Une véritable interdisciplinarité ne peut s'appuyer que sur un disciplinaire bien identifié : c'est là que se joue l'échec ou la réussite. Au lieu de dénigrer les disciplines et de les taxer de ringardise, il vaudrait mieux réfléchir sur le long terme à une interdisciplinarité qui s'appuie non seulement sur des disciplines « solides » (en partant du principe que chaque discipline propose, de manière singulière, une façon « extra-ordinaire » de penser et d'agir⁵), mais qui approche l'objet d'étude ou le projet de façon elle aussi « extraordinaire ». Si l'on prend l'exemple de la danse ou du cirque, le lien avec la littérature (ou autre) devrait permettre de mieux exprimer l'intention à transmettre au spectateur d'un côté, mieux comprendre l'œuvre littéraire étudiée (par exemple) de l'autre, mais aussi que la rencontre entre les deux aide l'élève à mieux appréhender la démarche artistique au sens large. De même en course de durée, l'usage du numérique pourrait permettre à la fois de mieux planifier son entraînement, d'améliorer ses performances, d'aborder des nouvelles notions mathématiques et technologiques et en même temps acquérir une démarche scientifique au service d'un projet. L'interdisciplinarité vue comme cela ne pourrait qu'être enthousiasmante.

On est loin aujourd'hui d'en réunir les conditions. Sans moyens interdisciplinaires spécifiques (horaires, concertation, formation, recherche en didactique ...), l'interdisciplinarité risque d'être condamnée aux dérives citées ci-dessus et de n'être qu'un « inter-café du commerce », nous dit Christian Orange. Nous ne voulons pas réduire notre profession à cela. Nos élèves, en particulier ceux qui sont en échec, attendent autre chose de nous et de l'École !

3. Y. Reuter, L'élève à la croisée de quoi ? Cahiers pédagogiques, n°100, mai 2015 (Croiser les disciplines)

4. Par le comité de rédaction de la revue qui s'engouffre dans le thème à la mode sans précaution.

5. Christian Orange, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, en didactique comparée. Exposé au colloque de l'Institut FSU « Faut-il discipliner les savoirs ? », 24 novembre 2015

Annexe – Détail de l’analyse de la revue EPS

Détail de l’étude menée sur la revue EPS, revue professionnelle sur les articles de 4 numéros récents (2014-2015), dont la plupart porte le label « interdisciplinarité », ont été analysés.

1. Projets interdisciplinaires avec interactions effectives entre 2 ou plusieurs disciplines.

8 articles sur 27 mettent en jeu deux disciplines qui sont chacune indispensables à la réussite du projet. On retrouve les projets « classiques » en EPS :

- Danse et littérature, musique, arts

2 articles (*n°364*) : un au lycée (option danse) en lien avec le français ; un en primaire, danse et maîtrise de la langue. Ces deux projets sont finalisés par un spectacle. Bizarrement ces propositions ne sont pas intégrées dans la rubrique pluridisciplinaire, alors qu’ils le sont explicitement. Un article (*n°365*) lie musique et danse écrit pas une CPD musique, il n’est pas non plus labellisé pluridisciplinaire.

- Nouvelles technologies et EPS

2 projets : utilisation d’un logiciel de course et VMA (*n°363*) ; badminton et EPS (*n°362*) : les élèves font des observations, les rentrent dans l’ordinateur et ont ainsi leur profil de joueur (le projet dure 3 séances en tout. C’est le seul article parmi les 27 étudiés où un enseignant d’une autre discipline intervient (et sur 1 séance seulement), dans ce cas l’EPS « convoque » les maths mais pas à égalité (les maths = apport ponctuel) ;

- Course d’orientation :

Un article dans le *n°365* : Course et lecture de carte à l’école primaire. C’est potentiellement un projet interdisciplinaire mais il est précisé d’emblée qu’il s’agit plus de marche (randonnée) que de course, avec un travail privilégié sur la construction de l’espace et moins sur les acquisitions de course.

Notons que ce qui est qualifié d’interdisciplinaire en C.O. à l’école primaire est, au collège, de l’ordre du disciplinaire uniquement. L’aide d’un professeur de géographie peut être intéressante mais le professeur d’EPS peut s’en passer et faire progresser ses élèves en course d’orientation à partir d’une lecture de carte. Coupler la C.O. à des leçons de géographie pourrait cependant permettre aux élèves d’opérationnaliser les concepts de géographie et de faire gagner du temps au prof d’EPS. Potentiellement un vrai travail est donc possible.

- Sciences et EPS :

En lycée (option sport et sciences), l’article présente une mallette « Le sport pour comprendre les sciences » à l’usage des profs de physique, SVT, techno, maths qui donnent des outils et des thèmes qui ont pour objets les gestes sportifs (Webcam, plate-forme pour enregistrer la force verticale, logiciels de traitement de données) (*n° 364.*); le professeur d’EPS est associé, son apport semble variable : sont citées les coordinations gestuelles, l’histoire des techniques. Ce lien science et EPS est potentiellement intéressant, mais l’article n’est pas suffisamment précis. Est-ce de l’interdisciplinarité ou le vécu en EPS est-il considéré uniquement comme un savoir empirique pouvant donner du sens à l’enseignement des sciences ? Auquel cas, il est intéressant pour les sciences, mais ne vise pas de progrès en EPS.

- Maths et athlétisme

Ce lien est aussi potentiellement intéressant (Course longue = calcul de mn, km/h ; tableaux à double entrée...). Cependant, les projets développés dans les 4 revues étudiées sont peu convaincants. Dans « *Marcher et calculer* » (n°365) les élèves calculent leur distance de marche en équipe à partir de contraintes, dans le cadre d'une liaison CM2-6^e, sur une seule séance. Par conséquent les savoirs en EPS et en mathématiques semblent très limités pour des CM2-6^e. « *Athlétisme en maternelle* » (n°362) propose des liens numération/athlétisme, mais l'insistance sur le dénombrement pendant la séance d'EPS comporte un fort risque de malentendus scolaires⁶ pour des élèves qui identifieront difficilement s'ils sont en train d'apprendre à courir ou apprendre à compter.

Pour que ce travail soit vraiment interdisciplinaire, et porteur de connaissances de maths et d'EPS, l'enseignant-e doit avoir préalablement identifiées les connaissances dans les deux disciplines et le lien fonctionnel entre les deux. Exemple : après la séance d'EPS, en classe, amener l'élève à schématiser les espaces athlétiques peut être déterminant pour les apprentissages en athlétisme et en même temps développer des compétences géométriques. En l'absence de formation, ce type de séance est actuellement rare ou « intuitive », sans identification des apprentissages qui s'y jouent⁷.

2. Projets pluridisciplinaires ou « pédagogie du projet »

La pédagogie du projet est mise en avant dans les EPI. La revue EPS nous donne quelques exemples d'APSA ou de « thèmes » qui agrègent diverses disciplines.

- **Kayak en mer** : un article (n°365), expose dans le détail les contenus en EPS pour l'école primaire. Non classée dans la rubrique pluridisciplinaire, la référence à la pluridisciplinarité est simplement suggérée en conclusion comme porteuse d'une dynamique à la vie de classe.
- **Vélo** : un projet ponctuel de rallye VTT sur les lieux de mémoire de la guerre 14-18 (n°363). Les contenus ne sont pas précisément décrits.
- **Code de la route en primaire** : annoncé comme pluridisciplinaire... mais aucune autre discipline n'est identifiée (à moins que la pluridisciplinarité se limite à la lecture de schémas du code de la route ...) (n°363).
- **Projet sur l'olympisme** : c'est le récit du projet (découverte d'APSA, rencontres de sportifs, histoire, etc. (n°363). Les enseignements en EPS ne sont pas décrits (trop évidents pour être précisés ? ou au contraire flous parce qu'ils ne sont pas l'objet essentiel du projet sur l'olympisme ?).

Aucun des articles ne donnent de renseignements sur les apprentissages visés dans les autres disciplines que l'EPS, parfois même pas en EPS.

3. Une EPS contributive, « au service de... »

a. EPS support d'apprentissages dans d'autres disciplines

Athlétisme : dans cet article (déjà cité plus haut, n°362), les propositions sont à la limite d'une EPS au service des maths. Il est annoncé que le but est à la fois la performance athlétique et les apprentissages en maths mais ce qui est décrit laisse entrevoir que l'élève passe beaucoup de temps à compter pendant la séance.

6. S. Bonnery, Comprendre l'échec scolaire, La dispute, 2007

7. A. Blanchouin, Thèse de doctorat, SPC Université Paris 13 *La journée de classe de l'enseignant polyvalent du primaire : étude sur une année scolaire du cours d'action quotidien en cours préparatoire.*

L'EPS, pensée d'abord comme contribuant à d'autres apprentissages, est courant en primaire. C'est à la fois une survivance de la psychomotricité des années 70 : manipuler le ruban pour l'écriture, faire des maths en agissant (dedans /dehors, avant/arrière)... et aujourd'hui une volonté de gagner du temps et de faire du « deux en un » qui risque de renforcer les malentendus scolaires. En effet, il est indispensable que les élèves aient une « conscience disciplinaire » dès le primaire, ce qui est loin d'être le cas selon Y. Reuter qui dit « l'élève n'est peut-être pas à la croisée des disciplines mais immergé dans des zones aux contours flous et au sens incertain. Ou autrement dit, il ne sait pas forcément qu'il est à la croisée »⁸.

En tout état de cause, lorsque les apprentissages en EPS sont plus que minimisés, le label interdisciplinaire est usurpé. Ce n'est pas inéluctable, mais la seule façon d'y échapper est d'identifier les savoirs à construire dans les deux disciplines. Ce qui nécessite de la formation.

b. L'EPS sert de savoir empirique pour les autres disciplines

La mallette « *Le sport pour comprendre les sciences* » entre dans cette catégorie. Le prof de SVT ou techno peut se servir d'exemples de sport (vécus par les élèves) sans que le prof d'EPS soit directement associé. De même, à l'école primaire, un PE peut demander aux élèves de se souvenir de leur essoufflement ou de leur flottaison en natation sans que l'élève revive obligatoirement les dites sensations au moment de l'apprentissage techno ou SVT.

Cette fonction accordée à l'EPS est majoritaire dans les projets de nouveaux programmes : « squelette et gym », « respiration et natation »... Tout cela pourrait probablement donner lieu à des vrais projets interdisciplinaires, mais la plupart du temps, l'EPS sert uniquement de savoir empirique. Savoir-faire l'ATR en gym ne peut pas donner ipso facto des indications en SVT ou techno... ni inversement. Et pour que le lien se fasse entre les deux, il faut un niveau de connaissances qui ne se fait qu'en Staps (dans le meilleur des cas) ! En faire l'axe fondamental d'une réforme structurelle du collège relève du fantasme !

Dans tous les cas, et lorsque c'est réaliste, cela nécessite de la formation (ex : pour animer un débat scientifique sur les articulations en classe de CP, mieux vaut s'y connaître en SVT...).

4. Ce qui est labellisé inter ou pluridisciplinaire et ne l'est pas :

- **Utilisation du numérique par l'enseignant (n°365)**, l'enseignant utilise un logiciel Excel pour évaluer ses élèves en tenant compte de leurs sexe et poids, et en couplant performance et attitudes. Mais les élèves n'apprennent rien en informatique ! Cet article est pourtant labellisé *pluridisciplinaire* !
- **Un projet mené par un prof de STI2D** : labellisé pluridisciplinaire en EPS tout simplement parce qu'il étudie l'enjeu énergétique d'un gymnase ! (n°364)
- **Education à la santé, à la sécurité (4 articles sur le sujet)**. Il s'agit de séances ou de rencontres USEP ou liaison CM2-6è « banales » dans lesquelles on a ajouté des ateliers sur l'hygiène et la nutrition. Aucun savoir n'est identifié explicitement (d'ailleurs de quels savoirs s'agit-il lorsque l'élève « apprend » qu'il doit boire après l'effort ou se laver les mains avant de manger !?).
- **des propositions didactiques d'EPS « classiques »** labellisées interdisciplinaires parce qu'elles mettent en évidence le rôle du langage, de la réflexion, ou la tenue de fiches d'observation ! Le

8. Y. Reuter, L'élève à la croisée de quoi ? Cahiers pédagogiques, n°100, mai 2015 (Croiser les disciplines)

comité de rédaction de la revue EPS en a écrit plusieurs.

- Langage et EPS : « Le jeu collectif des déménageurs » en maternelle (n°365, comité de rédaction) « pendant la séance, le langage oral est utilisé pour les consignes, la mise en mots de l'action, le retour immédiat sur les critères de réussite, émotions, les sensations ; en classe, en différé, le langage d'évocation est nécessaire pour l'articulation et la maîtrise lexicale ». De même « Les rois du déménagement » (n°365) « le matériel doit être connu (forme et lexicale) et manipulé lors de séances précédentes dans le même champ disciplinaire ou en classe lors de séances spécifiques de travail sur la langue orale à partir de photos par exemple constituant des répertoires d'objets »

Cette façon de voir le langage pose problème. Si utiliser le langage est interdisciplinaire, alors tout devient interdisciplinaire ! Il faut évidemment écouter des consignes, parler avec les autres, penser en EPS pour progresser. Côté langage, il ne suffit pas de relater la séance d'EPS ou même d'utiliser un vocabulaire spécifique pour faire des apprentissages linguistiques identifiés. Nous sommes proches de l'usurpation.

Les spécialistes du langage parlent « d'un double mouvement entre le langage et les apprentissages disciplinaires. S'il faut parler pour apprendre dans les disciplines, apprendre dans les disciplines permet aussi de mieux parler. Il y a obligatoirement des interactions langagières pour cimenter les apprentissages, notamment ceux qui engagent les élèves à résoudre des problèmes et qui exigent une réflexion, quel que soit le domaine d'activité »⁹.

- La réflexion, la mise à distance de l'action, tenue de fiches d'observation/évaluation : ces compétences méthodologiques semblent tenir lieu de pluridisciplinarité dans 3 articles, dont deux écrits par le comité de rédaction.
 - **La gestion du stress au lycée (n°365)** : diverses techniques de relaxation sont labellisées pluridisciplinaire sans explication... Est-ce parce qu'on demande aux élèves de réfléchir sur ce qu'ils font ?!
 - **Un article d'acrosport (n°362), écrit par le comité de rédaction** met l'accent sur la sécurité : pourquoi un label pluridisciplinaire... ? Mystère. Parce que la finalité est autre que le progrès « sportif » en acrosport ?
 - **Volley-ball (écrit par le comité de rédaction)** : présentations de situations « classiques » où les élèves remplissent 2 fiches d'observation... Est-ce labellisé pluridisciplinaire parce que les élèves tiennent un crayon ?

Dans les trois cas, il s'agit d'une approche dangereuse de l'EPS, réduite à un « gigotage » sans réflexion, puisque tout ce qui est réflexion semble relever d'une autre discipline !

Conclusion

Sur les 27 articles étudiés : aucune nouveauté en termes d'interdisciplinarité. Aucun article n'entre dans le détail des apprentissages des deux disciplines concernées. Une confusion certaine entre l'inter ou pluridisciplinarité et les « éducation à » (la santé, la sécurité) pour lesquelles les apprentissages ne sont jamais identifiés ou alors sont désuets. Les articles signés du comité de rédaction de la revue EPS (dont on peut vraiment douter de l'indépendance rédactionnelle) mettent en avant une conception extrêmement

9. Sandrine Prevel (2015), EPS et langage, Contrepied n°14 HS

réductrice de l'EPS qui n'intégrerait pas en tant que discipline scolaire le langage, la réflexion, l'observation... ! Après avoir voulu faire de ces aspects la priorité en EPS (avec les compétences méthodologiques et sociales) au détriment des apprentissages moteurs (techniques), ils sont recyclés maintenant au service de l'interdisciplinarité de façon à nourrir un projet politique finalement assez creux au plan pédagogique, en tout cas pour l'EPS.

Au final, penser l'EPS dans son intérêt spécifique (c'est-à-dire l'étude pratique des APSA dans toute leur dimension culturelle) est encore le meilleur moyen d'asseoir à la fois les enjeux disciplinaires et de proposer des projets interdisciplinaires ambitieux, porteurs d'apprentissage et de réussite pour les élèves.